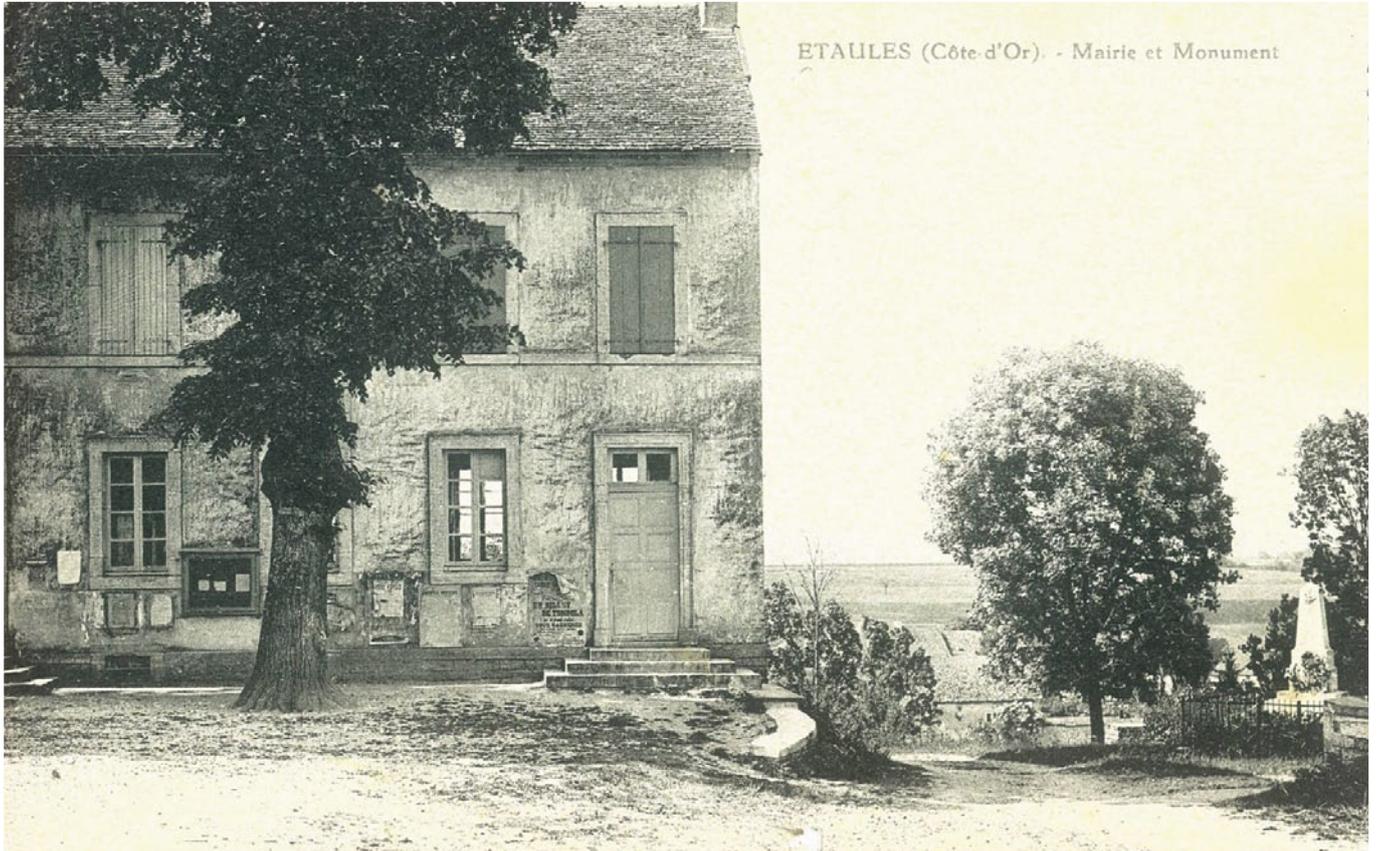




# Étaules

## Bulletin Municipal 2018





## Le P'TIT MOT de Monsieur le MAIRE

En ce début d'année, ma première pensée va vers ceux pour qui l'année 2017 aura été une année marquée par des souffrances, de la peine et des difficultés, que 2018 soit pour eux réconfort et sérénité. Le Conseil Municipal et moi même nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches et à ceux que vous aimez, une bonne année 2018.

Je reviens rapidement sur les actions municipales de l'année passée.

L'achat du bois de Moloue à la famille Ferry. Cette opération est terminée, l'acte est signé, les subventions promises par la Région et l'Europe sont perçues, pour mémoire 90% du montant de l'opération. En contre partie, la commune a un engagement, le maintien de cette forêt dans la réserve naturelle régionale ; sa gestion sera assurée par l'ONF, comme le reste de la forêt communale aujourd'hui.

La seconde action de l'année passée, les logements locatifs de la commune. Aujourd'hui, les 4 logements sont loués, bienvenue à ces locataires. Cette opération longue et gourmande en énergie, nous aura tous bien mobilisé. Je remercie Violaine, aiguillon nécessaire pour faire avancer ces travaux, merci aussi à Monique et Bernard, présents et actifs lors des réunions de chantier hebdomadaires. Les dernières factures seront réglées en ce début d'année et les dernières subventions suivront dans la foulée.

Pour cette année, 2 actions prioritaires. Le conseil municipal a décidé de modifier le règlement du plan local d'urbanisme et un cabinet de conseil spécialisé a été choisi pour nous guider dans cette tâche. Ce n'est pas une révision générale du PLU, qui prendrait plusieurs années, nous souhaitons modifier quelques contraintes imposées dans le règlement par le Grand Dijon, notamment des contraintes de densification. Nous avons cette possibilité depuis notre sortie du SCOT dijonnais. La population sera consultée avant l'adoption du nouveau règlement.

Nous souhaitons aussi construire un bâtiment technique de rangement pour le comité des fêtes. Il sera édifié dans le prolongement du local communal actuel, ceci devrait faciliter le travail des bénévoles mobilisés lors des manifestations communales. Fini les descentes de matériel dans la cave de la salle des fêtes !

Le comité des fêtes a été renouvelé. Je voudrais comme chaque année, redire mon attachement au bon fonctionnement de cette association. Merci Alexandre pour ton engagement durant les 3 années passées, tous mes encouragements vont vers Arthur et sa nouvelle équipe bien décidée à faire vivre notre village. Ils auront besoin de la participation de vous tous anciens et plus encore, des nouveaux habitants, pour mener à bien leur ambitieuse entreprise.

L'équipe municipale reste soudée et motivée pour vous rendre cette nouvelle année plus agréable. Nous restons à votre écoute.

Jean René ESTIVALET

## *Les 4 logements locatifs de la rue de la Maison Commune....*

L'opération de réhabilitation de la longère et de l'ancien gîte, situés respectivement au 8 et au 6, rue de la Maison Commune, s'est terminée le 7 novembre 2017 et les quatre logements ont été attribués avec un franc succès...

Quatre familles, dont trois venant de l'extérieur de la commune, viennent ainsi augmenter le nombre de nos chers étauliens.

Bienvenue à vous tous...



*...La longère en 1906...*

*...avant travaux....*



*...aujourd'hui, après 12 mois de travaux...*

*L'inauguration... le 10 novembre...*



*Pour une ouverture officielle....*



*Il fallait une cérémonie officielle et bien orchestrée...*



## *Quelques ANECDOTES des « SAGES » ÉTAULIENS...*



Roger (dit Coco) & Fernande LALEVÉ

Né à Étaules en 1938, je quitte la commune à l'âge de 12 ans pour être placé dans une ferme, car à cette époque les aînés devaient travailler pour « faire une bouche de moins à nourrir »...

Au retour de la guerre d'Algérie en 1962, je me marie avec Fernande et reviens vivre à Étaules où je construis ma maison de mes propres mains avec l'aide des copains. A cette époque, la commune comptait 69 habitants !

L'eau courante n'existait pas. Trois cafés étaient installés sur la commune dont un faisait également office de bureau de tabac. Deux jeux de quilles et une cabine téléphonique, tenue par Madame KADESKI, étaient à la disposition des habitants.

Quelques familles du village hébergeaient des enfants dijonnais de santé fragile. Ils trouvaient à Étaules les conditions idéales pour grandir et s'épanouir.

« Coco » et Fernande rendaient de menus services et elle devient la « super nounou » de plusieurs enfants d'Étaules. Aujourd'hui encore, ils lui témoignent leur affection.



Alain POINSENET

Dans les années 70, j'habitais avec ma femme, rue Pierre Loti à Dijon et nous cherchions à acheter soit une maison, soit un terrain pour faire construire. On se baladait souvent et, un jour, nous avons traversé le village d'Étaules et à la sortie, côté Messigny, nous avons vu un écriteau « terrains à vendre ».

Ce coin nous a « tapé dans l'œil ». Nous avons contacté le propriétaire, Mr Viennot. Mais la disposition des terrains ne nous plaisait pas ; toutes les parcelles étaient parallèles entre elles et perpendiculaires à la route. Nous en avons discuté et finalement il a été proposé de redessiner le lotissement. C'est ainsi que le lotissement de la Caille est né, avec l'impasse.

Nous sommes arrivés à Étaules en janvier 1974. Il y avait encore des agriculteurs et des fermes. On allait, tous les jours, chercher notre lait chez Mr et Mme Pius Haag qui avaient une dizaine de vaches. Mon métier étant professeur de mathématiques, j'avais donc pas mal de vacances et pendant celles d'été, j'allais tous les jours accompagner Mr Pius qui emmenait ses vaches au champ le matin et retournait les chercher le soir. J'avais alors un fils handicapé par une maladie et ensuite est né en 1975 le deuxième fils.

En conclusion, toute la famille s'est beaucoup plu dans ce beau village et je garde un très bon souvenir de ces personnes qui étaient fort sympathiques....



Roger BRET

Début des années 60, j'ai connu la commune, par pur hasard un jour, où j'accompagnais mon épouse pour qu'elle effectue le paiement de l'affouage, qu'elle réalisait avec son père, auprès du garde-forestier qui habitait dans la maison « Chevalier » où se trouvait la cabine téléphonique.

Nous avons donc décidé de nous installer à Étaules et j'ai petit à petit, comme « l'oiseau fait son nid », sur 20 ans, tous les dimanches et pendant mes vacances, construit ma maison tout seul... Je remercie chacun pour la tolérance que l'on m'a apportée durant toutes ces années, pour l'aboutissement de ma construction...

Même si nous étions perçus, au tout début, comme des étrangers car nous venions de la Grande Ville de Dijon, la générosité des habitants a fait que nous nous sommes sentis très vite adoptés, ce qui a permis de couler des jours heureux...



Jean-Pierre HAAG ... *quelques souvenirs...*

Mes grands-parents et toute la famille sont venus de Suisse en 1925 pour s'installer à Étaules. La France cherchait à repeupler la campagne, privée d'une génération d'hommes lors de la Grande Guerre.

J'ai passé mon enfance et ma scolarité à Étaules. Ma première institutrice, Mme Cary, enseignait dans une classe unique. Parmi mes camarades d'école, il y avait, mon cousin Daniel et Roger Lalevé (Coco) qui habitent toujours le village.

Enfant, on ne s'ennuyait pas à Étaules... Il y avait des hivers avec beaucoup de neige. Nous faisons de la luge dans les rues du village. Le soir, lorsque Maman faisait sonner la cloche, il fallait vite rentrer. Les enfants du village connaissaient tous la cloche de Mme Haag.

Au café du village, chez M. et Mme Viennot, il y avait le jeu de quilles pour les plus grands. Parfois, il y avait aussi des séances de cinéma, Charlot et autres...

Je me souviens aussi de l'agent municipal avec son tambour, proclamant les informations de la commune en se déplaçant dans les rues.

Il y avait trois automobiles dans le village dans les années quarante. Pendant la moisson, deux bœufs et un cheval entraînaient la faucheuse-lieuse.

Le premier tracteur est arrivé au début des années 50 !

C'était le début de la mécanisation dans les fermes, les temps modernes !!

# *Les AMIS du PLATEAU - section Comité des Fêtes*

## *Rétrospective Année 2017*

### *Marché des Saveurs...*

Le Marché des Saveurs a été une réussite malgré le déluge ! La fréquentation a été importante même si le temps n'a pas voulu jouer en faveur de cette manifestation et la diversité des produits a convaincu.



### *Feu de la Saint-Jean...*





*...Le Méchoui*



*Le rangement...*



*Un grand merci à Alexandre et à son équipe...*



# Halloween



BIENVENUE

à Arthur et à sa fine équipe...

*Illuminations de fin d'année*



*Rien de mieux qu'un peu de chaleur, après la marche dans le froid...*



## AGENDA 2018

**IMPORTANT DATES**

- **5 Janvier 18h** : Galette des rois + Mot du maire
- **Samedi 10 Février** : soirée Carnaval
- **Dimanche 25 Mars** : Journée Nettoyage de Printemps du village
- **Samedi 28 Avril** : Marche + Four à Pizza + Formation sécurité (défibrillateur)
- **Samedi 26 Mai** : Marché des Saveurs
- **Samedi 23 Juin** : Feux de la Saint Jean
- **Dimanche 29 Juillet** : Barbecue pour ceux qui restent
- **Dimanche 9 Septembre** : Méchoui
- **Jeudi 1<sup>er</sup> Novembre** : Halloween
- **Dimanche 16 Décembre** : Marche des illuminations de Noël

**Plus d'informations, Photos, communication sur Facebook :**



LesAmis Du Plateau



*On vous attend !*

## Section GYMNASTIQUE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE

La saison 2016/2017 a été une saison que l'on pourrait qualifier d'intimiste. En effet, contrairement aux années précédentes où le nombre des participants allait croissant, seules 9 personnes, dont 5 d'Étaules, ont souhaité s'inscrire aux cours animés par Joëlle LAURENT, remplaçante de Sabrina BESANCON. Cependant, si le groupe a été petit, il a aussi été très joyeux et impliqué sur l'ensemble de l'année. Joëlle, non seulement sympathique mais aussi très professionnelle, a parfaitement su reprendre le flambeau, apportant, avec une touche personnelle, quelques variantes intéressantes et efficaces à nos habitudes sportives passées et, notons-le également, plus de rigueur dans les horaires. A l'unanimité, ce nouveau coach a été adopté par le groupe, sensible à sa gentillesse, à son implication et à l'attention qu'elle apporte à chacun.



Concernant la zumba, il avait été prévu avec Sabrina BESANCON, en fin d'année, qu'elle continue d'assurer quelques cours le dimanche matin, seul moment où elle pouvait se libérer. Trois séances avaient été programmées en début d'année (1 en novembre, 1 en janvier et 1 en avril). Afin de compenser un peu la perte financière du renforcement musculaire, j'avais fait le choix de majorer le prix de des séances de zumba, particulièrement bas jusqu'alors. Était-ce une erreur ?... En novembre, seules 9 personnes ont répondu à l'appel de la frénésie latino et, bien qu'en diminuant le tarif, il m'a fallu annuler les 2 autres cours faute d'un nombre suffisant de participants. Ce constat m'a donc amenée à ne pas relancer cette activité en 2017/2018.

La nouvelle saison de renforcement musculaire, quant à elle, a repris avec Joëlle LAURENT le 13 septembre 2017. 33 séances sont programmées dans les locaux de la salle polyvalente, à raison d'une chaque mercredi, de 19h45 à 20h45 (sauf pendant les vacances scolaires), pour un coût annuel maintenu à 100 € par personne. Cette reprise n'a pu s'envisager qu'avec la garantie que la section gym pourrait, en cas de besoin, obtenir le soutien financier de l'Association « Les Amis du Plateau ». A ce jour, très heureusement, nous sommes 18 participants à l'activité, dont 10 personnes d'Étaules, 1 de Darois, 2 de Val-Suzon, 2 de Hauteville et 3 de Francheville. Ce nombre appréciable d'inscrits va au moins permettre cette année de couvrir la rémunération de notre intervenante, mais il ne faudra pas s'écarter.

Si vous êtes tenté(e) de nous rejoindre, n'hésitez pas, même à l'essai ! Il vous faut juste un tapis de sol et un zest de motivation. Dans la durée, il faudra cependant prévoir d'investir dans des petits haltères dont Joëlle est assez friande !

Bien amicalement à toutes et à tous.

Emmanuelle Estivalet  
07.62.97.81.62  
e.estivalet21@gmail.com



## *Section TENNIS*

Philippe PERROT, professeur de tennis à la retraite, a répondu présent pour assurer et relancer l'activité « cours de tennis ».

Grâce à une météo clémente tous les mardis pour les cours, les enfants ont très vite adhéré à cette activité qui pour la majorité, était une découverte. Le professionnalisme et le feeling de Philippe ont assuré cette réussite.

Onze séances réparties, en trois cours, ont fait le bonheur des enfants et de leurs parents ravis de leur épanouissement. Quelques mamans ont demandé un quatrième cours.

Excellente ambiance et une bonne dynamique pour cette saison 2017, bravo à tous !

Le cours de tennis n'a pas de dégradations supplémentaires, le trou dans la surface de jeu a été réparé et Jean- Louis, l'agent communal, surveille son entretien.

En espérant que la saison 2018 soit aussi prometteuse...

Sportivement vôtre,  
Bernard GEVREY



Il est toujours aussi agréable de sortir pincesaux et couleurs et de se retrouver une fois par mois en demi-journée ou journée complète, sous la houlette de Nathalie URBAIN, pour réaliser nos œuvres sur toile, lin, bois...

Elle se charge de nous guider et de nous conseiller afin de réaliser au mieux nos tableaux.

*Prochaines dates* : 19 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 25 mai, 22 juin

Les cours sont ouverts à tous, débutants ou confirmés. Vous pouvez nous contacter :

Nathalie URBAIN : 06.14.82.41.16 & Monique BOUZEGAOU : 06.61.17.08.67



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Activité 2017

Une fois de plus, l'année se termine sur un bilan très positif, tant sur le plan de la fréquentation régulière que sur celui des nouvelles adhésions (+7).

Inévitablement, nous avons perdu quelques lecteurs du fait de déménagements ou simplement de personnes qui ne reviennent pas, mais globalement le nombre d'inscrits s'équilibre.

Pour 2017 la moyenne mensuelle des livres sortis est de 140 (130 en 2016).

La bibliothèque s'est enrichie de 84 volumes grâce à la subvention de la commune (achat de 31 nouveautés) et aux différents dons. Je remercie la municipalité et les quelques donateurs de leur générosité nous permettant ainsi de compléter notre collection.

Afin de favoriser la lecture pour tous, je propose déjà depuis un certain temps aux habitants d'Étaules ne pouvant plus se déplacer le portage des livres à domicile. De plus, un large choix de livres en gros caractères est disponible à la bibliothèque ainsi que la possibilité d'emprunter des livres audio.

**Rappel** : Un délai d'**1 mois maximum** est imposé pour le retour des ouvrages. Tout document perdu ou détérioré devra faire l'objet d'un remplacement à l'identique. **Une autorisation parentale par enfant mineur est obligatoire.**

**Horaires d'ouverture : le samedi de 14h à 16h**

Certains livres appartenant à la médiathèque de Côte d'Or nous sont réclamés pour d'autres bibliothèques et doivent être rendus lors du passage de la navette toutes les 3 semaines.

*Afin d'assurer une plus grande rotation des ouvrages, ne les laissez pas dormir...*

N'oublions pas que l'inscription à la bibliothèque est gratuite, ouverte à tous, et gérée bénévolement.

Heureuse année et bonne lecture en 2018.

Nicole LARMONIER

## *Quelques nouvelles des écoles maternelle et élémentaire de Darois...*



### **L'association "Les Marmots du Plateau"**

C'est à l'initiative d'Aurélien MENNECIER, directeur de l'école élémentaire à Darois, que l'association s'est créée. Au début, quelques parents ont pris la balle au bond, et depuis, elle s'est étoffée, et organise des activités destinées aux petits comme aux grands.

Nathalie HURST et Mme CANAT ont fait partie des pionniers, et nous indiquent les différents projets :

- Une chorale préparée avec les enseignants, qui proposent une représentation pour Noël. Cette chorale réunit les enfants de maternelle et élémentaire. Les NAP apportent aussi leur contribution, avec des œuvres préparées durant les activités périscolaires : danses préparées avec Nadine THRO, chansons en anglais ...,
- L'association organise un carnaval qui donne l'occasion aux enfants et aux personnes de la maison de retraite de Darois, de partager un moment ensemble.
- Un jeu de piste a aussi permis un moment joyeux et festif pour tous.

L'association organise également des ventes, tout au long de l'année scolaire :

- Une vente de courges, fournies par un agriculteur de Genlis, et permet notamment de préparer Halloween et de bonnes soupes ou gratins,
- Une vente de sapins de Noël, du Morvan,
- Une vente de fromages qui viennent de la maison Benoit dans le Jura, 2 fois par an,
- Une vente de galettes des rois.

Ces ventes, hormis le plaisir qu'elles procurent, permettent de financer d'autres activités, et de reverser une partie des bénéfices à la caisse de l'école et contribuent ainsi aux adhésions à l'USEP, et à l'achat de matériel.

Pour 2018, l'association prépare une surprise ... soyez attentifs aux petits mots dans les cahiers de liaison de vos enfants !

Ce sont aujourd'hui une quinzaine de parents qui composent l'association. Merci à eux pour leur générosité et leur créativité.

Odile DANIEL

## Site internet de notre petit village en Côte d'Or...

Pour obtenir des informations sur la vie de la commune n'hésitez pas à consulter le site internet d'Étaules. Vous y découvrirez de nombreuses rubriques : commune, vie associative, environnement, patrimoine, histoire, informations pratiques...

Vous aurez ainsi accès, par exemple, aux horaires de bus ou aux jours d'ouverture de la déchèterie.

Vous pourrez aussi, entres autres, obtenir des renseignements sur la bibliothèque municipale, prendre connaissance de nombreux témoignages ou encore consulter les photos des derniers événements.

Il est également possible à chacun de faire vivre le site et de l'enrichir. Vos questions ou vos réflexions sont les bienvenues dans la rubrique : contactez-nous.

Manue MARTIN

*(Une du bulletin de l'année dernière...)*

The screenshot shows the website 'Etaules' with the following elements:

- Header:** Logo 'Etaules' with the tagline 'Site de notre petit village de Côte d'or' and a search bar labeled 'Rechercher'.
- Navigation Menu:** ACCUEIL, COMMUNE, LA VIE ASSOCIATIVE, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE.
- Main Content Area:**
  - À LA UNE:** 'Méchoui 2016' (19 septembre 2016) and 'Feux de la Saint-Jean 2016' (24 juin 2016).
  - COMMUNE:** 'Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015' (28 février 2016).
  - LA VIE ASSOCIATIVE:** 'Méchoui 2016' (19 septembre 2016).
- Right Sidebar:**
  - TOUTES LES RUBRIQUES:** A list of categories including 'À la une', 'Ça bouge à Étaules', 'Commune', 'Environnement', 'Infos pratiques', 'La vie associative' (with sub-items like Gymnastique - Renforcement musculaire - Zumba), 'Le comité des fêtes', 'Les ateliers', 'Tennis Club', 'Patrimoine', and 'Un peu d'histoire!'.
  - ÉTAULES EN IMAGES:** A photo gallery featuring a willow tree by a pond.
  - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016:** A section for the 2016 event calendar.



*Crédit photo : Marc Lapatie*

## **Point Réno : des aides et un accompagnement gratuit pour la rénovation des logements !**

Depuis mai 2016 et jusqu'en avril 2019, les propriétaires d'un logement sur une des communes du Pays Seine-et-Tilles peuvent bénéficier d'aides financières (sous conditions) et d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit pour leur projet de rénovation, qu'il s'agisse d'une rénovation énergétique, de l'adaptation d'un logement pour une personne à mobilité réduite ou bien la rénovation globale d'un logement dégradé. Ce service est valable aussi bien pour les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs souhaitant rénover un logement locatif. Les aides financières peuvent atteindre plus de 50% du montant de travaux.

Depuis un an et demi, près de 300 personnes ont pris contact avec un conseiller et une quarantaine de projets ont pu être financés grâce aux aides de l'Anah, du Conseil Départemental de Côte d'Or et du Pays Seine-et-Tilles.

Pour prendre contact avec un conseiller du Point Réno, des permanences physiques sont organisées quatre vendredis par mois à Is-sur-Tille, Selongey, Messigny-et-Vantoux, Grancey-le-Château et Saint-Seine-l'Abbaye.

*Informations sur les lieux et horaires des permanences auprès d'Urbanis :*

au 03 80 71 17 12 ou [point-reno@urbanis.fr](mailto:point-reno@urbanis.fr) ou [www.point-reno-seine-et-tilles.fr](http://www.point-reno-seine-et-tilles.fr)

# Le Bois de Moloué

## *d'Hier à Demain...*

La commune d'Étaules a acquis Le Bois de Moloué cette année, forêt d'un peu plus de 60 hectares qui jouxte les bois communaux.

### *Quelques mots d'histoire...*

Le bois est bordé au nord par le Suzon et l'était par la ligne du « tacot », ligne reliant Dijon à Aignay le Duc. La gare d'Étaules était située au bas de la Combe des Argilières. Cette ligne a fonctionné de la fin du XIXème jusqu'à 1947 et nos aînés l'ont utilisé pour se rendre à Dijon... une heure de marche et une heure de train. Juste en aval de la gare (pour la petite anecdote) un trou profond est situé dans le suzon où un habitant d'Étaules s'y est noyé en voulant secourir ses bêtes en difficulté...

Les derniers loups connus tués à Étaules, l'ont été dans ce bois, par mon aïeul (à 8 générations de ma petite-fille Célestine ! ) qui toucha, à cette occasion une prime de destruction (une louve avait mis bas deux louvarts dans le coteau de Moloué).

Au pied de ce bois, est situé le captage d'Étaules inauguré dans les années 70, occasion d'un mémorable bal largement arrosé...

### *Un statut particulier...*

Ce bois a été acheté par mon père, à l'époque Maire d'Étaules. Idéaliste et passionné de nature, mon père avait alors instauré un plan simple de gestion (document administratif encadrant la gestion forestière), plan original proposant de laisser le bois (ou tout au moins le coteau, soit 46 hectares) en dehors de toute exploitation forestière. Ce vœu de « laisser vieillir et évoluer spontanément » la forêt sera pérennisé par la commune.

La forêt du Val Suzon a elle aussi un statut particulier « cumulant » site classe, zone « Natura 2000 », réserve naturelle régionale et depuis peu, forêt d'exception. Ces nombreuses « étiquettes » entraînent des contraintes mais, ont le mérite énorme de limiter au maximum les activités humaines.

La commune d'Étaules, dorénavant propriétaire, garde la main sur l'endroit et récupère, par la même occasion, un terrain propice aux affouages.

Je ne peux que conseiller aux habitants d'Étaules d'aller s'y promener (en dehors des dimanches réservés à la chasse) et de voir tout particulièrement, la fontaine au curé, la jolie hêtraie dans le coteau, le plateau situé au centre du bois comprenant un taillis d'alisier torminal (arbre fruitier forestier) et enfin, le marais situé juste au-dessus du captage (petit endroit - ½ ha - surprenant au sol tufeux)

## PARTAGEONS la FORÊT...

Beaucoup d'entre nous, et j'en fais partie, aiment parcourir les forêts qui entourent notre village, que cela soit à pied, à cheval ou en vélo...

Pour que nous puissions pratiquer nos sports favoris sans risque, pendant la période de chasse, je vous donne ci-joint et ci-dessous quelques informations qui vous y aideront.

En ce qui concerne la Chasse Communale d'Étaules, elle se pratique tous les Dimanches, à partir de 8 heures, cela bien entendu pendant la période d'ouverture, c'est-à-dire de mi-octobre à fin février. A noter cependant que, selon les circonstances (trop de dégâts de gibier dans les cultures notamment), des battues peuvent être exceptionnellement organisées, à partir du 20 septembre en général (le samedi ou le dimanche, aux mêmes heures).

En tout état de cause, des panneaux « chasse en cours » sont posés, avant chaque battue, sur les chemins, afin de vous rappeler les risques que vous prendriez en les empruntant.

En ce qui concerne la chasse domaniale, elle se déroule tous les lundis, avec les mêmes horaires.

Voilà, bonne ballade à tous et n'hésitez pas à me contacter, si vous souhaitez plus de précisions à ce sujet.

Le Président de la Chasse Communale

Olivier COURTOIS



## HIBOU MOYEN-DUC à ÉTAULES

### *A la sortie de l'hiver...*

Le village résonne du chant d'un nocturne très présent, le hibou moyen-duc.

Avec ses « hou-hou » monotones et ses claquements d'ailes, le discret rapace sort de son silence lors de sa parade nuptiale.

Son observation de jour n'est pas aisée, mais un regard averti ne manquera pas ses 2 aigrettes dressées et sa silhouette allongée, pareille à une branche, le long d'un tronc contre lequel il se camoufle.

Et que dire de ses 2 grands yeux orange qui vous scrutent...

A Étaules, les moyens-ducs occupent de préférence un vieux nid de corneille ou de pie dans un conifère.

Comme les autres nocturnes, la femelle pond sans aucune préparation et se met à couvrir de 3 à 5 œufs.

A partir de ce moment, les manifestations vocales cessent, mais un mois plus tard avec les éclosions, dès le crépuscule, les heureux habitants d'Étaules sont tenus en éveil par les cris monotones et incessants des jeunes quémendant leur nourriture.

Les moyens-ducs chassent en terrain ouvert. La proie de prédilection étant le campagnol. A raison de 4 par individu et par nuit, cela génère une aide non négligeable pour l'agriculture !

Ce sont entre autres les pelotes de réjection, trouvées au pied des perchoirs, qui nous renseignent sur le régime alimentaire de ces rapaces nocturnes.

Avec leurs cris plaintifs, il est alors très facile de repérer les jeunes, petites boules de duvet gris dressées à proximité du nid, puis de plus en plus loin, au fur et à mesure de leur croissance.

Au cours de l'été, plus rien, plus d'image, plus de son...

Mais patience, dès la fin de l'automne et en hiver, les moyens-ducs se regroupent en «dortoir» de 2 ou parfois plusieurs dizaines d'individus.

Alors, chez vous ou en balade autour du village, ouvrez l'œil, même s'il n'est pas aussi performant que celui du hibou.

N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos observations.

## Découvertes sur la commune...



### *Chambres d'hôtes « Au Coeur d'Etaules »*

Après plusieurs mois de travaux, une première chambre a ouvert début juin 2017.

« La petite suite » rénovée dans un esprit chic et charme est composée d'une grande chambre avec un coin salon, une grande salle de bain et WC séparé, a accueilli de nombreux hôtes de toutes nationalités.

Ils ont été ravis de découvrir notre joli village et de profiter de notre région riche en visites et découvertes. Et nombre d'entre-eux souhaitent revenir...

Quelques commentaires de nos hôtes :

*« Magnifique endroit à la décoration raffinée et au calme ! »*

*« Upon our arrival, my friend and I received a warm welcome. Everything else was... perfect. An address we will most surely keep in mind for our next stay in the region. Oh yes: there was one downside: the fact that we stay for only one night... »*

Dès novembre, nous sommes repartis dans les travaux pour préparer une nouvelle chambre avec une nouvelle ambiance. Elle devrait être prête pour le printemps 2018.

Isabelle ALEXANDRE & Bruno CHAMOY

2, rue de Darois - 03 80 27 34 75

*N'hésitez pas à visiter notre site* : [www.au-coeur-d-etaules.net](http://www.au-coeur-d-etaules.net)

## Association de l' Ane au Zébu

Chemin Roy Jeannot, 21121 Etaules



Diego et ses amis animaux ont le plaisir de vous accueillir à l'association pour diverses activités :

- receptions de groupes d'enfants et/ou d'adultes en semaine ( écoles, centres de loisirs, MECS, IME, maisons de retraite...)
- organisations d'anniversaires
- activités pendant les vacances scolaires.
- balades en forêt avec ânes bâtés.
- location de salle ( capacité : 70 personnes).

Renseignements au 06.32.40.48.31 ou sur

[ane.au.zebu@gmail.com](mailto:ane.au.zebu@gmail.com)

Site internet : <http://aneauzebu.strikingly.com>

## ÉTAT-CIVIL de l'année...



Lilie-May HAAG, née le 10 janvier à Dijon

Romane PERIA, née le 12 février à Dijon

Noé ECHARD, né le 23 mai à Dijon

Camélia HASSISSI, née le 11 octobre à Dijon

Léonie VACHEROT, née le 21 novembre à Dijon

### Bienvenue aux p'tits bouchons...



Lucy JAQUEMIN & Arnaud LARDEY, le 8 juillet

Alexandra BIZOUARD & Suan BUCAN, le 22 juillet

Des rêves à réaliser, de l'amour à partager et du bonheur illimité pour les nouveaux mariés... Félicitations

Françoise FERRY, décédée le 14 mai

Jean PICCIONE, décédé le 10 novembre

## Résumé de l'Année 2017...

### *... Vœux & galette*



### *Repas des Aînés de Janvier*



*Après ce grand moment de convivialité, il a été décidé d'organiser le repas de nos chers Aînés au mois de décembre, à compter de 2017.*

## *Cérémonie du 11 novembre*



*à chacun son tour...*



Merci aux enfants de l'école de Darois d'avoir assister à cette cérémonie

## *Repas des Aînés de Décembre*



## Les BUS du réseau TRANSCO

Petit rappel : les bus « TRANSCO » sont à la disposition de l'ensemble de la population...

Les horaires sont disponibles :

- sur le panneau d'affichage situé à l'arrêt du bus,
- par téléphone au 03.80.11.29.29 (de 7h à 20h du lundi au samedi),
- sur le site (internet) : [www.mobigo-bourgogne.eu](http://www.mobigo-bourgogne.eu),
- et, au bureau d'accueil de la gare routière de Dijon-ville.

Vous avez la possibilité d'acheter, uniquement à bord des bus, le « Ticket Côte d'Or », au prix unique de 1.50 € pour un voyage, quelque soit votre destination sur une même ligne régulière.

La commune d'Étaules est desservie par la ligne n° 50 - Dijon / Châtillon sur Seine via Talant.

Le service est assuré tout au long de l'année, y compris vacances scolaires



## TRI SÉLECTIF



Le point d'apport volontaire pour la récupération du verre est installé au niveau du château d'eau, route de Darois.

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin, sauf les jours fériés. Vous avez la possibilité de vous reporter au calendrier de collecte de l'ensemble des déchets, qui vous a été distribué avant les fêtes, en cas d'oubli...

Pour toute commande de container « déchets ménagers », « tri sélectif » (bac jaune), caisse bleue ou composteur, veuillez contacter le SMOM d'Is sur Tille au 03.80.95.21.10. ou le secrétariat de mairie.

Les containers « déchets ménagers » et composteurs sont payants avec un tarif différent suivant la capacité :

- container de 140 litres : 28 €
- container de 180 litres : 32 €
- container de 240 litres : 35 €
- container de 360 litres : 56 €
- composteur plastique de 600 litres : 30 €.

Les containers de tri ainsi que les caissettes sont mis à disposition gratuitement.

### Horaires de la déchetterie de Prenois :

(tout au long de l'année, sauf jours fériés)

Lundi de 14 heures à 18 heures

Samedi de 9 heures à 12 heures & de 14 heures à 18 heures



## COMMANDE de FIOUL

Nous effectuons, depuis quelques années, des commandes groupées de fioul domestique afin d'obtenir le meilleur prix auprès des fournisseurs.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à se faire connaître, afin de pouvoir profiter de ce service, en donnant leurs coordonnées avec si possible une adresse mail, auprès de : Patrick LYON - 03.80.35.61.75 - [lyonp@wanadoo.fr](mailto:lyonp@wanadoo.fr) ou Lionel HERRERO - 03.80.35.69.85.

## A CONNAÎTRE...



**POMPIERS : 18**

**BRIGADE de GENDARMERIE : 17**

Allée des Chenevières - 21380 Messigny-et-Vantoux tél : 03.80.44.90.31

**CENTRE ANTI-POISON : 15 tél : 03.80.30.03.50**

Hôpital Général SAMU

**N° d'appel d'urgence européen : 112 (depuis portable)**

**SOS MÉDECINS DIJON : tél : 03.80.59.80.80**

4, impasse Prosper Gallois - Chenôve

**MAIRIE :**

E-mail : [etaules.mairie@orange.fr](mailto:etaules.mairie@orange.fr)

Site internet : [www.etaules21.fr](http://www.etaules21.fr)

Tél : 03.80.35.60.65

Secrétaire de Mairie : Madame Violaine RENOUF

Heures d'ouverture de la Mairie : mardi de 10h30 à 12h30 et jeudi de 16h à 19h

Permanence du Maire : le jeudi, à partir de 18h

**ÉCOLES**

Directeur Ecole Primaire : Monsieur MENECIER, tél : 03.80.35.62.42

Directrice Ecole Maternelle : Madame DELESTRANGE, tél : 03.80.35.60.60

**CANTINE / GARDERIE des écoles :**

Cantine : tous les jours d'école sauf le mercredi.

Garderie : matin, midi (pour les demi-pensionnaires) et soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

**PAROISSE : Père HOPPENOT**

2, impasse du Presbytère - 21380 Messigny-et-Vantoux ; tél : 03.80.35.40.04

[leshautsdusuzon@orange.fr](mailto:leshautsdusuzon@orange.fr). Offices : consulter le tableau affiché sur la porte de l'église.

**EAU & ASSAINISSEMENT : SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux), service Gestion Clientèle,**

Centre relation clientèle : 0 977 408 408. **En cas d'urgence 24h/24 : 0 977 401 123**

**LA POSTE : Fontaine-lès-Dijon: tél : 03.80.56.24.50**

Courrier : 03.80.56.26.71

**ORDURES MÉNAGÈRES : ramassage tous les mercredis matins sauf jours fériés.**

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NATURE de la PIÈCE DÉSIRÉE	où s'ADRESSER	PIÈCES à FOURNIR
Extrait ou copie d'acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom, date de naissance
Extrait ou copie d'acte de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom, date de mariage
Extrait ou copie d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom, et date du décès
Extrait de casier judiciaire  ou par internet (bulletins n° 1,2 ou 3)	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
Carte nationale d'identité biométrique	Renseignements à la mairie du domicile du demandeur  (Pré-inscription en ligne sur le site « services publics.fr »)  <b>Prendre rdv au préalable à la mairie de Fontaine-lès-Dijon</b>	- 2 photos non découpées - 1 justificatif de domicile au nom du demandeur de moins 3 mois - Ancienne carte nationale d'identité si renouvellement - Copie acte de naissance à demander à la mairie de naissance. Livret de Famille (mineurs)
Passeport	Renseignements à la mairie pour connaître les 20 communes équipées pour la confection de passeports biométriques.  Pour notre commune, les plus proches sont Fontaine-lès-Dijon ou Talant.	
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs <b>(remise en vigueur au 15 janvier 2017)</b>	A télécharger sur le site « services publics.fr »	Carte d'identité et justificatif de domicile
Duplicata du livret de famille	A la mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la mairie de domicile.	Liste du ou des enfants avec date et lieu de naissance
Inscription sur les listes électorales	A la mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile
Certification de signature	A la mairie	<b>L'intéressé devra signer le document en mairie</b>